**Suisse**

Merci M. le Président,

Le Portugal salue chaleureusement la délégation suisse et la remercie de son rapport.

Le Portugal salue le fait que la Suisse ait retiré, depuis son dernier examen, sa réserve relative à l’article 16.1 g) de la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes.

Le Portugal adresse à la Suisse les recommandations suivantes :

1. Flexibiliser la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l’étranger, pour faciliter l’accès au marché du travail pour les réfugiés, les demandeurs d’asile et les personnes admises provisoirement ;
2. Fournir aux autorités de l’État et des cantons une formation sur les droits de l’homme pour la protection des droits des personnes transgenres, et finalement

4. Ratifier le Protocole facultatif au Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Je vous remercie, M. le Président